FRÉMÉCOURT

MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 Avril 2019 sous la présidence de Denis BOUILLIANT Maire de Frémécourt

Membres présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, BALAN Stéphane, VINCENT Brigitte, TESFAMIKAEL Maria, VALETTE David, BAHRI Joëlle, GILLES José, CHEVALLIER Mickaël, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre.

Absents excusés : ROSIER Claude-Bernard donne pouvoir à CATELON Monique

Secrétaire de séance : ZAMIA Eric

Invitées : LAVALLEY Patricia : secrétaire de Mairie
MOREL Françoise : comptable

La séance est ouverte à 20h00

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL :**
Présentation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 Février 2019. Après lecture le procès-verbal est accepté par la majorité des présents.
Cependant Monsieur le 3ème Adjoint constate que ses observations sur la réhabilitation de la sente N°30 entre Artimont et le Chemin de la Cavée, ainsi que le prolongement de la Rue du Four de la Mairie sont manquantes. Il demande qu'elles soient mentionnées sur le procès-verbal du Conseil Municipal de ce jour.

2) **BUDGET :**
Monsieur le Maire fait distribuer les documents en complément des envois précédents nécessaires pour les décisions à prendre : le compte de gestion 2018, le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019.

- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DE LA TRESORERIE DE MARINES :**
Après lecture du compte de gestion par chapitres et articles, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2018 du receveur concernant le budget de la commune.

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :**
  Après lecture du compte administratif par chapitre et articles, le Conseil Municipal, sous la présidence du 1er Adjoint, approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget de la commune.

Section fonctionnement :

- Dépenses : 301 750.32€
- Recettes : 402 539.77€
- Excédent de l'exercice : 100 789.45€
- Excédent de clôture : 423 877.62€ (323 088.17€ + 100 789.45€)

Section investissement :

- Dépenses : 82 737.29€
- Recettes : 84 360.58€
- Exédent de l'exercice : + 1 631.29€
- Déficit de clôture : 68 960.68€ (-70 591.97€ + 1 631.29€)

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2019 :

Monsieur le Maire propose une baisse de 5% des taux de la taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 14 voix pour et 1 abstention les nouveaux taux :

	2018	2019
• Taxe d'habitation :	16.61%	15.78%
• Taxe foncière du bâti :	10.99%	10.44%
• Taxe foncière du non bâti :	73.75%	70.06%

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 :

En préambule le Maire répond à la question posé par mail par Monsieur GILLES José, l'état du personnel est bien envoyé en annexe au budget déposé en Préfecture.
Après lecture du budget primitif 2019 par chapitres et articles, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes du budget primitif 2019 de la commune.

Section fonctionnement :

- Dépenses : 687 657.87€
- Recettes : 687 657.87€

Section investissement :

- Dépenses : 243 582.67€
- Recettes : 243 582.67€

QUESTIONS DIVERSES :

ELECTIONS :

Monsieur le Maire rappelle la date des élections Européennes qui auront lieu le 26 Mai 2019 de 8h00 à 20h00.
Une réunion de la commission de contrôle du REU (Répertoire Electoral Unique) est prévue début Mai.

ECOLE :

En raison de la grève nationale des personnels de l'Education Nationale du Jeudi 4 Avril, la Mairie a mis en place un service d'accueil. 5 enfants étaient présents jusqu'à 13h30.

FIBRE OPTIQUE :

Monsieur le Maire a contacté Messieurs VALIERE (Directeur Fibre Val d'Oise) et DOS SANTOS (Service commercial) concernant la fibre optique dans notre commune : le retard est dû à des problèmes techniques, néanmoins il peut être envisagés les premiers branchements mi-Avril.
Par ailleurs Monsieur VALETTE David se plaint des disfonctionnements de l'ADSL dans le hameau d'Artimont.

CHASSE AUX ŒUFS :

Monsieur le Maire rappelle la date concernant celle-ci, qui aura lieu le lundi 22 Avril 2019 à 11h00. Tous les enfants de Frémécourt (jusqu'à 11ans) sont invités. Un flyer sera distribué dans les boites aux lettres.

FRELONS ASIATIQUES :

Une réunion publique aura lieu le Vendredi 12 Avril 2019 à 20h00 Salle Georges Pompidou Boulevard Gambetta à MARINES. Il est rappelé que la destruction des nids sur les propriétés privées est à la charge des particuliers, sur la commune les frais sont à la charge de la Mairie.

ELAGAGE :

Des travaux d'élagage ont été effectués sur la commune à la Mare Epicière, au Clos du Lavoir. Reste à faire Résidence des Saules et sur la parcelle W61.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

Il est rappelé que l'entretien courant des trottoirs est à la charge des propriétaires.

POMPE DE RELEVAGE D'ASSAINISSEMENT :

Le S.I.A.R.P. (Syndicat d'Assainissement de la Région de Pontoise) a changé une pompe de relevage des eaux usées. Encore une fois, le problème de l'utilisation des lingettes est mis en cause.

COMPTE-RENDU REUNIONS - Madame TESFAMIKAEL Maria :

- **Commission Gendarmerie :**
  Il a été proposé lors de cette réunion d'envisager pour l'année prochaine une participation financière de chaque commune à hauteur de 1 € par habitant et de faire évoluer cette participation les années suivantes en fonction des besoins.

- **S.N.U (Service National Universel) :**
  Le S.N.U. est mis en place cette année, c'est une phase de test. Seuls les jeunes volontaires effectueront celui-ci, ensuite cela concernera tous les jeunes Français. Site : www-nous-rencontrer/cirfa-de cergy-pontoise

SUBVENTION C.C.A.S :

Une augmentation de la subvention a été demandée pour le C.C.A.S.
Le budget du C.C.A.S. est conséquent et l'année prochaine ce budget sera intégré au budget de fonctionnement communal.

ACHAT MAISON :

Vu l'excédent budgétaire, peut-il être envisagé l'achat de la maison contiguë à l'école. Ce projet a déjà été étudié en 2014 et vu les orientations concernant l'enseignement primaire qui restent floues nous devons rester prudent sur ce sujet.

APRES-MIDI JEUX :

Cette après-midi jeux n'a pas rencontré le succès escompté, sans doute à cause des bonnes conditions climatiques.

P.N.R – Monsieur GILLES José:

Une enquête est faite par le P.N.R. au sujet de la charte paysagère. Une réunion sera prévue avec les personnes concernées.

DEMARCHAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Il est rappelé que tout démarchage sur la voie publique auprès des particuliers doit être accompagné d'une autorisation de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.